

# DYPA

## Dynamiques patrimoine et cultur

### ANR POLIMA : WORKSHOP 4 : LISTES DE PERSONNES

**Le quatrième workshop du projet ANR Polima se tiendra aux Archives départementales des Yvelines les 13 et 14 octobre prochains et traitera des listes de personnes.**

du jeudi 13 au vendredi 14 octobre 2016

[Archives départementales des Yvelines](#)

2, Avenue de Lunca

78180 Montigny-le-Bretonneux

> [Plan d'accès](#)

> *le projet Polima*

Si l'on considère que **la fonction fondamentale des listes est celle de constituer des groupes au moyen de l'exclusion de certains éléments et de l'inclusion de certains**

**autres sur la base de certaines catégories**, la spécificité des listes de personnes peut être définie comme celle de **former des groupes d'individus** (ou plus rarement de familles) qui partagent certaines qualifications. Cet aspect très général, que l'on retrouve dans les sources administratives comme dans les textes littéraires, révèle donc une pratique d'administration des personnes qui passe par deux opérations simultanées et complémentaires : la réduction d'un individu à un groupe identifiable sur la base d'une catégorie, et la validation de cette catégorie même sur la base des divers individus qui la composent. C'est au moyen de cette double opération que les listes interviennent sur la réalité et modifient l'ordre des choses, ou, dans ce cas particulier, des personnes.

Le but de la rencontre sera d'explorer les différents aspects de cette opération ainsi qu'elle a été accomplie au cours du Moyen Âge : d'abord **les raisons qui ont conduit à regrouper les personnes par catégories**, en fixant les limites de chaque groupe ; puis **les modalités avec lesquelles cette opération a été accomplie ; les difficultés que les auteurs et les administrateurs des listes ont eu à conserver chaque personne à l'intérieur de la catégorie définie par la liste au cours du temps**, lisibles dans l'activité de mise à jour de la liste ; dans certaines situations le rapport, enfin, entre la fin de la liste (au moyen de son annulation ou de son oubli) et la fin de la catégorie supportée par la liste.

Sur le plan historiographique cette réflexion sera utile pour mieux comprendre **la fonction de la liste comme instrument pour représenter et bâtir, en les fixant, les rapports entre les personnes** au cours d'une longue phase, le Moyen Âge, où ces rapports ne se présentent pas établis par des institutions stables comme elles l'avaient été auparavant, dans l'Antiquité, ou comme elles le seront après, à l'époque moderne.

Sur un plan théorique cette réflexion permettra de reconsidérer certains concepts-clés employés par les historiens et les littéraires dans les dernières décennies : en particulier le concept de « canon » (c'est à dire le regroupement sacré, donc séparé, des éléments dignes d'être transmis, selon la définition élaborée par J. Assmann, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, Aubier, Paris, 2010) ou le concept de « pouvoir pastoral » (dans le sens de la pratique politique qui vise à l'administration des individus qui forment les populations selon la célèbre définition de M. Foucault, *Sécurité, territoire, population Cours au Collège de France (1977-1978)*, Gallimard, Paris 2004).

Le workshop est divisé en quatre demi-journées dont les titres thématiques, qui consistent en quatre raisons possibles pour lesquelles les personnes sont regroupées

dans des listes, donnent le sens de l'articulation interne. Il s'agit de raisons, sinon de fonctions, interdisciplinaires qui dépassent les distinctions entre écritures administratives et écritures littéraires.

Le premier thème est la **Distinction**, c'est-à-dire l'action fondatrice de différencier les personnes par rapport à un ensemble plus vaste, d'une part de celles qui ne sont pas incluses dans la liste et, de l'autre en établissant éventuellement des catégories à l'intérieur même de la liste.

Les thèmes suivants sont répartis selon les notions de **Totalisation**, en référence à la tentative de recenser tous les membres qui sont censés appartenir à une certaine catégorie ; **Sujétion**, c'est-à-dire l'action de certifier et de produire par la liste un rapport d'assujettissement de quelque type avec l'autorité qui produit la liste, un rapport qui peut s'exprimer comme devoir fiscal, militaire, servile ; enfin **Canonisation**, c'est-à-dire la production par la liste d'un groupe d'individus normalement fermé, dans l'intention d'en exalter la valeur.

Il est évident que la plupart des sources, c'est à dire des listes historiquement produites, pourraient être incluses dans plusieurs catégories : les listes de contribuables possèdent par exemple le pouvoir d'assujettir, de totaliser et parfois aussi de distinguer. Il ne s'agit donc pas de raisons exclusives. Ce sera l'un des objectifs du workshop : vérifier la pertinence et l'utilité de ces catégories pour l'étude des listes médiévales de noms de personnes.

[style3;À télécharger]

> Texte de cadrage [PDF - 122 Ko]

> Affiche [PDF - 6 Mo]

> Programme [PDF - 5 Mo]

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Partenaire :**

LAMOP

